

Le chemin des fées :

A une date indéterminée, les paroisses de Saint-Martin-d'Arcé et de Vaulandry allaient, pour une mesquine question de limites territoriales, en venir aux mains et, qui sait, peut-être comparoir en justice. Mais les fées veillaient : en une seule nuit, elles tracèrent une ligne de démarcation sous la forme d'un chemin creux dont les terres rejetées des deux côtés indiquaient amplement que le chemin était mutuel. Ce chemin qui, par endroits, n'est qu'un large fossé est celui de Bois-Commeau à la Noiraie, le « *chemin des fées* »

(D'après Jean Edom dans « Les Cahiers Fléchois » N°6 p.76)